

Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Compte rendu annuel d'activités 2024



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Compte rendu approuvé le : 03/06/2025

Rédaction : DREAL PACA (L. LAVIOLLE)

1 Présentation du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Textes de référence

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a confirmé, dans son article 7 (L.411-1 A du code de l'environnement), l'institution des conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel (auparavant définis par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité). Le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) peut être saisi pour avis par le préfet de région ou le président de la Région sur toute question relative à l'inventaire et à la conservation du patrimoine naturel. Les missions et le fonctionnement du CSRPN sont décrits aux articles L.411-1-A et R.411-22 à 30 du code de l'environnement. Le décret n° 2015-1201 du 29 septembre 2015 est venu modifier le nombre maximal de membres (porté à 50), compléter les missions du conseil et lui donner la possibilité de déléguer à l'un de ses membres les avis sur les demandes de dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2.

Plusieurs textes législatifs et réglementaires rendent obligatoire l'avis du CSRPN, notamment en matière de dérogation à la protection des espèces, de réserves naturelles (classement, plans de gestion, travaux), de parcs nationaux, de stratégies régionales, de plans nationaux d'actions en faveur d'espèces menacées, de gestion du réseau Natura 2000, etc. Enfin, le décret n° 2019-1352 du 12 décembre 2019 portant diverses dispositions de simplification de la procédure d'autorisation environnementale et l'arrêté du 6 janvier 2020 modifiant les conditions d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement prévoient la déconcentration des avis scientifique sur les dossiers de dérogation « espèces protégées » depuis le conseil national de protection de la nature vers les CSRPN régionaux.

Composition et fonctionnement

Le CSRPN a été renouvelé par arrêté préfectoral du 18 novembre 2020 pour 5 ans. Il est composé de 28 membres titulaires et de 26 expert·e·s associé·e·s dont la liste est annexée au présent rapport d'activité.

Patrick Grillas a succédé à Gilles Cheylan à la présidence du CSRPN par élection lors du CSRPN plénier du 15 décembre 2022. Denise Bellan-Santini et Gilles Cheylan sont ainsi respectivement vice-président·e·s « mer » et « faune » depuis cette date. Les 3 expert·e·s délégué·e·s sont toujours Patrick Grillas, Gilles Cheylan et Denise Bellan-Santini, ainsi que leurs suppléants, Jérémie Van Es, Julien Baret, François Dusoulier, Raphaël Colombo, Marc Verlaque et Sandrine Ruitton.

La plateforme collaborative Osmose dédiée au CSRPN demeure la plateforme numérique des échanges de documents cadres et de travail pour les membres sur l'année 2024 (Osmose sera remplacée par Resana en avril 2025).

2 Nombre de séances plénières du CSRPN et avis rendus

4 réunions plénières ont été organisées en 2024.

22 février 2024

Pour avis :

- Avis 2024-01 – ESPACES – Extension RNR Tour du Valat ;
- Avis 2024-02 – ESPACES – Schéma directeur du patrimoine naturel Grand Port Maritime de Marseille ;

- Avis 2024-04 – ESPACES – Extension RNR Gorges du Daluis ;
- Avis 2024-05 – DONNEES – Référentiels données sensibles oiseaux et salamandre de Lanza ;
- Avis 2024-06 – ESPACES – Projet d'APPB Les Saquedes à Sainte-Maxime.

Pour information :

- Activités de la CDC Biodiversité en lien avec les sites naturels de compensation ;
- Actualités régionales et nationales.

26 mai 2024

Pour avis :

- Bilan CSRPN 2023-2024
- Avis_2024-07 – DONNEES – liste données sensibles oiseaux laro-limicoles hérons et Apron du Rhône ;
- Avis_2024-08 – ZNIEFF – actualisation ZNIEFF marines méthodologie et listes espèces ;
- Avis_2024-09 – DEROGATION – projet de parc photovoltaïque de Bréziers ;
- Avis_2024-10 – DEROGATION – plan de gestion relatif aux mesures compensatoires Andon (06) ;
- Avis_2024-11 – PLAN ACTIONS – déclinaison régionale du PNA odonates.

Pour information :

- Indice région vivante 2023 ;
- Actualités régionales et nationales ;
- Auto-saisines photovoltaïque en PACA / sites de compensation par l'offre.

26 septembre 2024

Pour avis :

- Avis_2024_13 – DEROGATION – projet de démantèlement installation nucléaire Cadarache ;
- Avis_2024-14 – ESPACES – projet APHN herbier posidonies Calanque Muguel ;
- Avis_2024-15 – PLAN ACTIONS – déclinaison régionale du PNA espèces et communautés inféodées ;
- Avis_2024-16 – ESPACES – projet APPB Carrière de Mercurotte de Saint-Chamas ;
- Avis_2024-18 – LISTE ROUGE – réévaluation LRR papillons de jour ;
- Recommandations_2024-01 – PLAN ACTIONS – méthode d'actualisation carte sensibilité tortue d'Hermann.

Pour information :

- Proposition de méthodologie pour la nouvelle carte de sensibilité de la Tortue d'Hermann ;
- Étude CEN LPO CBN sur l'état des lieux des connaissances naturalistes en région ;
- Maquette d'arrêté préfectoral relatif aux OLD pour les régions du sud (PACA, Occitanie, AuRa) ;
- Auto-saisines photovoltaïque en PACA / sites de compensation par l'offre ;
- Réunion inter-CBN sur la révision liste d'espèces protégées flore vasculaire nationale.

3 décembre 2024

Pour avis :

- Avis_2024-19 – ESPACES – Projet d'APPB Les Combes Jauffret (38 ha) à Ramatuelle (83) en tant que mesure compensatoire ;
- Avis 2024 - 20 – RESERVE NATURELLE – travaux plaine des Maures par ASL Vidauban (83) ;
- Avis_2024-21 – DONNEES – données sensibles chiroptères et oiseaux pelagiques ;
- Avis_2024-22 – ESPACES – projet d'APPB gorges de la Nesque ;
- Avis_2024-23 – ESPACES – projet d'APPB Sommet du Ventoux ;
- Avis_2024-24 – ESPACES – projet d'APPB Sources chaudes d'Allos ;
- Avis_2024-25 – ESPACES – plan de gestion RNR Tour du Valat ;
- Avis_2024-26 – AGREMENT – plan stratégique décennal et conseil scientifique du CEN PACA ;
- Avis_2024-27 – ESPACES – projet d'APPB Terme Blanc Villeneuve-Loubet (06) ;
- Avis_2024-28 – ZNIEFF – actualisation ZNIEFF marines - méthodologie et listes habitats ;
- Avis_2024-29 – PLAN ACTIONS – PRA Stachys maritima.

Pour information :

- Actualités CRPG de PACA ;
- Actualités DREAL PACA.

Avis dématérialisés 2024 :

- Avis_2024-03 – DEROGATION - Plan de gestion Grand Torrent (13) ;
- Avis_2024-12 – DEROGATION - pertuis de la Fourcade (13) ;
- Avis_2024-17 – DEROGATION - projet de protection des pylônes de l'axe 400kv Boutre-Tavel (13-84).

Avis tacite favorable 2024

Aucun

Rapport de recommandations 2024

Le CSRPN PACA a rendu un rapport de recommandations portant sur la méthodologie de la carte de sensibilité de la tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni*.

3 Synthèse des avis rendus

En 2024, le CSRPN a rendu 46 avis dont :

- 17 par un expert délégué,
- 26 en séance plénière (3 sur saisine de la Région et 23 sur saisine de l'État),
- et 3 par vote dématérialisé sur saisine de l'État.

Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2023 (n=51).

Pour les 26 avis rendus en séances plénières, ils concernent deux extensions et un plan de gestion de réserves naturelles régionales (3), des travaux en réserve naturelle nationale (1), des mesures compensatoires (1), un schéma directeur du patrimoine naturel (1), des créations d'Arrêtés Préfectoraux de Protection Biotope (APPB) (7) et d'Arrêté de Protection des Habitats Naturels (APHN) (1), des programmes de connaissance (4), des déclinaisons régionales de plans d'actions (2), un agrément d'association (1), des listes de données sensibles (3), des dérogations espèces protégées (5).

Au total, le CSRPN PACA a été consulté sur 15 dossiers de dérogation « espèces protégées » (affaires courantes et non courantes), 11 dossiers à « caractère scientifique » et 20 dossiers « connaissance et protection d'espaces » (voir tableau ci-après).

Tableau : synthèse de tous les avis rendus par le CSRPN PACA en 2024

Avis CSRPN - 2024	Avis favorables avec ou sans condition ou réserves					Avis défavorables				Avis réservé	Total
	Faune*	Flore**	Mer	Multiple	CSRPN	Faune*	Flore**	Mer	CSRPN		
Dossiers d'aménagement	6	0	0		7	0	0	0	1	1	15
Dossiers à « caractère scientifique »	5	1	4	1	-	0	0	0	-	0	11
Dossiers « connaissance et protection d'espaces »	-	-	-	-	20	-	-	-	0	0	20
Total	44					1				1	46

* L'avis peut inclure une contribution « flore » et/ou « mer » / ** L'avis peut inclure une contribution « mer »

4 Participation

En 2024, pour les séances plénières du :

- 22 février, 19 membres étaient présents le matin et 17 l'après-midi ;
- 21 mai, 17 membres étaient présents le matin et 15 l'après-midi ;
- 26 septembre, 17 membres étaient présents le matin et 15 l'après-midi ;
- 3 décembre, 22 membres étaient présents le matin et 21 l'après-midi.

En moyenne, on constate une participation sur l'année 2024 de 64 % aux séances plénières, taux de participation semblable à l'année précédente (63 %).

Les groupes de travail « espèces et habitats » et « connaissance » ont un taux de participation moindre avec respectivement 45 % et 36 % de taux de participation.

5 Les personnalités extérieures associées

- à chaque séance, quelques structures sont invitées à présenter leur dossier (hors DREAL et Région) ;
- la Région a été représentée à 3 séances plénières sur 4 ;

- outre le secrétariat, les chargés de mission DREAL sont systématiquement associés aux dossiers présentés les concernant.

6 La représentation du CSRPN dans les instances extérieures

Les membres du Conseil sont également sollicités par des partenaires pour participer, en tant que membres du CSRPN, à leurs travaux (dossiers ou études spécifiques, comités scientifiques). Cette mission est étendue aux experts associés. Généralement, un mandat explicite de représentation leur est donné.

Ci-dessous une liste non exhaustive des représentations (en complément de Natura 2000):

- Atelier de la stratégie régionale biodiversité de la Région PACA sur la thématique de l'amélioration des connaissances et d'un plan d'actions futur : R. COLOMBO ;
- Comité technique de l'observatoire régional de la biodiversité de PACA : F. MEDAIL ;
- 1er comité de suivi du site de compensation par l'offre du Crau du Mouton à Sainte-Maxime : G. CHEYLAN.

Une information sur l'activité de chacune de ces missions (délégations, groupes de travail, représentations) entre deux réunions plénières est systématiquement prévue en début de séance.

7 Diffusion des documents de travail

Le compte rendu des réunions plénières liste les documents diffusés avant la séance, pendant la séance, ou avec le compte rendu. La transmission électronique est privilégiée (convocations, compte-rendus). Les documents préparatoires et de séance sont déposés en amont des réunions sur la plateforme collaborative OSMOSE dédiée et depuis avril 2025 sur Resana.

8 Diffusion des travaux du CSRPN

Tous les comptes rendus de séances plénières ainsi que les avis sont mis en ligne, après validation, sur le site Internet de la DREAL PACA (année 2024 au lien <https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/comptes-rendus-des-reunions-et-avis-du-csrpn-paca-a15664.html>).

9 Les groupes de travail

9.1 Groupes de travail NATURA 2000 et suivi des DOCOB en cours

Des membres du CSRPN, ou experts associés, sont désignés en tant que rapporteurs pour suivre les études en cours (réunion de cadrage, participation éventuelle au comité de pilotage, suivi et conseils de l'animateur N2000, groupe de travail du COPIL, avis sur DOCOB). Au total, PACA comptabilise 146 sites N2000 dont 106 sont suivis par 30 rapporteurs (plusieurs rapporteurs peuvent suivre un même site).

Tableau : Rapporteurs CSRPN des sites N2000 de PACA en 2024

Rapporteurs scientifiques N2000	Nombre de sites	Rapporteurs scientifiques N2000	Nombre de sites	Rapporteurs scientifiques N2000	Nombre de sites
Sans rapporteur : 40					
BARET Julien	3	FRAPA Pierre	1	REMY Claude	1
BARTHELEMY Eric	1	GALEWSKI Thomas	1	ROUSSET Claude	2
BAYLE Patrick	2	GARCIN Roger	1	SALANON Robert	3
BELLAN-SANTINI Denise	9	GRILLAS Patrick	9	TARDIEU Claude	10
BERNARD-LAURENT Ariane	9	LEBARD Thomas	5	TATONI Thierry	2
BOET Maurice	1	MANGIALAJO Luisa	1	TEMPIER Jean-Claude	2
CHEYLAN Gilles	14	MEDAIL Frédéric	3	VALLAURI Daniel	2
COSSON Emmanuel	2	MOUTTE Paul	2	VERLAQUE Marc	4
DEMONTOUX Daniel	2	OLIVARI Georges	2		
DUMONT Bernard	5	ORSINI Philippe	3		
FLITTI Amine	2	PHISEL Michel	2		

9.2 Groupe de travail « Connaissance »

Le groupe de travail « connaissance » s'est réuni 2 fois en 2024.

Ses membres sont les suivants : Julien BARET, Gilles CHEYLAN, Bernard DUMONT, François DUSOULIER, Roger ESTEVE, Amine FLITTI, Pierre FRAPA, Patrick GRILLAS, Niolas KALDONSKI et Sandrine RUITTON.

9.3 Groupe de travail « Espèces et habitats »

Dans le cadre de la déconcentration des avis du CNPN vers le CSRPN sur les dossiers « espèces protégées », un groupe de travail « espèces et habitats » a été constitué en 2020 pour préparer les avis sur les dossiers dits « d'affaires non courantes » et appuyer les experts délégués sur les dossiers dits « d'affaires courantes ».

Le GT s'est réuni à 5 reprises en 2024.

Ses membres sont les suivants : Julien BARET, Denise BELLAN-SANTINI, Gilles CHEYLAN, Raphaël COLOMBO, François DUSOULIER, Amine FLITTI, Hervé GOMILA, Patrick GRILLAS, Sandrine RUITTON, Jérémie VAN ES, Marc VERLAQUE.

9.4 Commission régionale du patrimoine géologique

La CRPG s'est réunie 3 fois en 2024, avec un taux moyen de participation de 66 %.

Ses membres sont les suivants : Christine BALME, Didier BERT, Joël BOURIDEYS, Michel CORSINI, Alain Faralli, Myette GUIOMAR, Jean-Marc LARDEAUX, Stéphane LEGAL, Claude MONIER, Claude ROUSSET, Yves DUTOUR et Thierry TORTOSA.

9.5 Groupe de travail zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique marines

Les expert-e-s du milieu marin des CSRPN de PACA et Occitanie se sont réuni-e-s 2 fois en 2024 pour discuter des méthodes et listes des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique.

9.6 Groupe de travail autosaisine compensation par l'offre

Une réunion a eu lieu en 2024 pour construire, en groupe de travail, une autosaisine du CSRPN PACA sur le thème de la compensation par l'offre.

Le président du CSRPN PACA

Patrick Grillas

